

# LE PROJET «SWISS VIRTUAL CAMPUS» DU POINT DE VUE DES ETUDIANT·E·S

Union Nationale des EtudiantEs de Suisse

## 1 Introduction

Ces lignes directrices au sujet du Swiss Virtual Campus (SVC) sert à l'UNES de positionnement en la matière. Les positions et revendications se veulent ouvertes pour pouvoir réagir de façon concrète au processus au niveau national dans le cadre du Campus Virtuel Suisse. Le présent papier servira donc à l'UNES de base pour les réactions aux différents projets qui seront présentés ou développés dans les Universités au sujet de SVC. Le but final sera de pouvoir affiner la position de l'UNES au moyen des projets sur la base de ces lignes directrices et de la mettre en rapport concret au projet fédéral.

Du point de vue de l'Union Nationale des EtudiantEs de Suisse (UNES), la mise en œuvre de nouvelles technologies d'information et de communication offre de bonnes possibilités pour compléter l'enseignement *ex cathedra* traditionnel. Ainsi, l'idée de fond derrière le programme d'impulsion "Campus Virtuel Suisse" (SVC) est jugée être un pas important dans la bonne direction. Nous sommes d'avis que la maîtrise et l'utilisation conséquente des nouvelles technologies d'apprentissage offrent un enrichissement pour nos corps universitaires. Toutefois, nous ne pouvons négliger quelques aspect comportant des inconvénients pour les étudiant·e·s. Aussi, nous aimerions attirer l'attention des instances décisionnelles sur ces problèmes.

## 2 Nouvelles vs anciennes technologies d'apprentissage

L'UNES suit de près les efforts et buts planifiés au niveau national dans le cadre du SVC. Dans ce contexte, elle constate en premier lieu que le Campus Virtuel Suisse peut constituer un enrichissement pour l'enseignement dans les Hautes Ecoles suisses puisque les barrières d'accès sont plus basses pour les étudiant·e·s travaillant à côté de leurs études, ayant des charges familiales ou un handicap physique. En même temps, nous aimerions constater que mot magique du SVC doit être complément à l'enseignement traditionnel et non pas le remplacement de ce dernier.

L'UNES s'oppose au remplacement pur et simple d'enseignements traditionnels par des nouvelles technologies d'apprentissage. Le SVC ne doit pas servir à éliminer des cours *ex cathedra* mais constituer un complément pertinent. Un remplacement comporterait un certain nombre de problèmes puisque les aspects importants de la socialisation, de l'interaction et de la coordination entre les étudiant·e·s ne pourraient plus se faire de façon satisfaisante. Un remplacement serait un niveau d'information dirigé uniquement sur la connaissance qui relèguerait les aspects humains ainsi que la promotion des compétences sociales à l'arrière-plan. C'est pourquoi l'UNES demande que les étudiant·e·s puissent décider en êtres humains indépendants et libres si et quand elles/ils aimeraient utiliser les cours comme données en réseau.

Le Campus Virtuel Suisse devrait donc servir de complément aux études qui procure de nouvelles technologies d'apprentissage et peut ainsi abaisser les barrières d'accès. Il existe de nombreuses possibilités d'utiliser le SVC de façon à produire un effet positif sur l'apprentissage par rapport à la situation actuelle.

### 2.1 C'est pourquoi nous demandons :

Que le Campus Virtuel Suisse soit un moyen pour les étudiant·e·s de pouvoir acquérir des connaissances d'une autre façon et participer activement. Or, il est important que les étudiant·e·s puissent décider en individus libres si elles/ils veulent utiliser les méthodes traditionnelles de la transmission du savoir ou les nouvelles technologies. Le SVC doit être un enrichissement des études, un complément ouvrant de nouvelles portes mais ne doit servir en

aucun cas à l'élimination d'enseignements. Il n'est pas non plus un moyen de traiter des effectifs étudiants élevés de façon peu coûteuse. Le tout est nouveau, prometteur, mais peut aussi échouer. Les projets doivent être évalués et améliorés en continu. Concernant l'évaluation, le verdict des étudiant·e·s doit notamment être pris en compte.

### **3 Didactique**

#### **3.1 Aspects didactiques**

Il existe plus d'une douzaine de différentes méthodes d'apprentissage qui sont appropriées à différents types d'apprentissage étudiantins. Dans la situation actuelle, il existe des possibilités d'évitement si un cours est inadapté pour un certain type d'apprentissage : les étudiant·e·s peuvent souvent suivre le cours chez un·e autre enseignant·e, dans le pire des cas dans une autre Université. Toutefois, si les cours sont harmonisés au niveau suisse et qu'il n'existe par conséquent plus qu'une seule version de chaque cours, certains types d'apprentissage seront forcément exclus des études respectivement fortement désavantagés. Pour éviter l'exclusion de certains types d'apprentissage, il existe deux possibilités fondamentales : soit chaque Université organise ses cours virtuels de façon séparée (la diversité est maintenue), soit chaque cours est adapté en différentes versions aux différents types d'apprentissage et offert au niveau national (c'est la solution optimale, mais elle demande aussi les plus grands coûts de développement et le plus grand effort). Dans les deux cas, les coûts sont substantiellement supérieurs à la planification actuelle. De notre avis, les moyens planifiés ne suffiront cependant même pas à financer la mise en place d'une version "traditionnelle" de chaque cours (programmes comme résultat d'une petite équipe déterminée).

##### **3.1.1 C'est pourquoi nous demandons :**

Les buts devraient être harmonisés mais être accessibles par différentes voies. Il n'existe pas de méthode "idéale" pour atteindre un but d'apprentissage donné, presque chaque sujet est approchable par 2-3 méthodes différentes. Par conséquent, les cours doivent être offerts en différentes versions.

#### **3.2 Formation didactique des enseignant·e·s**

Dans le programme, il est stipulé que les enseignant·e·s sont tenu·e·s d'utiliser plus souvent les nouvelles technologies d'apprentissage. Ceci rendrait les processus d'apprentissage des étudiant·e·s plus aisés et leur attention et l'initiative de s'approprier de nouvelles connaissances seraient améliorés. Nous aimerions noter ici que le suivi d'un cours didactiquement mal construit est beaucoup plus difficile à suivre sur écran que le suivi physique de ce dernier. Tou·te·s les enseignant·e·s ne sont de loin pas préparé·e·s aux changements virtuels. Nous pouvons penser que la plupart des professeur·e·s, des assistant·e·s, des tuteurs/trices et d'autres enseignant·e·s n'occupent pas une position de pointe en ce qui concerne l'informatique et les méthodes didactiques qui s'y rapportent. Le danger existe qu'une aide "virtuelle" nous soit proposée qui ne comportera que les scripts des cours et une bibliographie pour le travail "personnel" d'approfondissement. Ainsi, il nous semble indispensable que les enseignant·e·s se familiarisent avec les outils, les techniques et les possibilités de la virtualité. Cependant, il faudrait aussi attirer l'attention sur les limites de ce genre de projets. De plus, la formation didactique devrait être améliorée à son tour. Une recherche et une évaluation accompagnantes peuvent être d'une grande aide à ce sujet.

##### **3.2.1 C'est pourquoi nous demandons :**

La visite de cours introduisant les enseignant·e·s dans les possibilités et techniques des nouvelles techniques d'apprentissage devrait être considérée comme obligatoire au début de chaque projet. Les formateurs/trices devraient pouvoir utiliser les nouveaux environnements d'apprentissage proportionnellement et en rapport avec leurs buts.

#### **3.3 Formation des étudiant·e·s pour l'utilisation de SVC**

Les environnements d'apprentissage virtuels sont partiellement très compliqués et leur utilisation n'est pas toujours intelligible à première vue. En particulier les fonctions spéciales qui peuvent sensiblement améliorer le travail avec l'environnement d'apprentissage ne sont souvent pas clairement visibles. Ceci mène au fait que le potentiel de ces environnements n'est souvent pas utilisé de façon idéale. La formation pour cet environnement est de plus souvent entreprise par l'enseignant·e au début du semestre au détriment du cours habituel ce qui est problématique.

### **3.3.1 C'est pourquoi nous demandons :**

De bons cours pour l'application des environnements d'apprentissage virtuels mis à disposition. Ceux-ci doivent être dispensés par des personnes qualifiées qui maîtrisent l'application de ces produits. De bonnes introductions, aides et documentations au sujet de l'environnement d'apprentissage virtuel doivent être mis à disposition. Une standardisation des environnements d'apprentissage est importante pour éviter l'apprentissage d'un nouvel environnement d'apprentissage virtuel avec un nouveau login et un nouvel interface d'utilisation pour chaque cours.

## **4 Viabilité**

Les premiers projets du campus virtuel sont déjà en fonction. La continuité de l'existence de bons projets doit être assuré au-delà du programme d'impulsion SVC. Une mesure importante dans ce contexte est l'intégration dans les instituts. Les projets doivent être développés, évalués et repensés en continu pour éviter qu'ils ne vieillissent. Le suivi des projets doit être garanti. L'assurance de la viabilité induisent des frais supplémentaires pour les instituts. Par conséquent, des moyens doivent leur être attribués pour garantir le financement durable des projets.

### **4.1 C'est pourquoi nous demandons :**

des plans concrets pour garantir la viabilité de ces projets. De bons projets ne doivent pas être interrompus par manque de suivi ou de ressources financières. Pour que ces projets soient intéressants dans le futur, ils doivent être évalués et actualisés périodiquement. Les étudiant·e·s doivent être substantiellement impliqué·e·s lors de ces évaluations.

## **5 Standardisation et Open Source**

Une Université progressiste et publique doit être et rester indépendante. Elle ne doit pas se rendre dépendante d'entreprises spécifiques dans le domaine de plus en plus important des technologies d'information et de communication et par conséquent ne représenter que leurs intérêts. Ceci vaut avant tout pour des domaines où il existe des alternatives. L'utilisation de logiciels open source et de standards ouverts dans le campus virtuel doit aller de soi. Pour que les projets soient utilisables à moyen et long terme, il est indispensable d'enregistrer toutes les données dans des formats ouverts.

Nous voyons une source possible de problèmes dans l'utilisation de paquets de licence d'entreprises fabriquant des logiciels. De telles "solutions" sont certes avantageuses, mais elles forcent tou·te·s les utilisateurs/trices d'adopter un système défini qui n'est souvent pas compatible avec d'autres logiciels. L'UNES voit un danger si le SVC – où des considérations d'ordre financier sont déjà au premier plan – accepte de tels contrats. En vue du but d'offrir certains cours seulement électroniquement, cela impliquera la contrainte à l'égard des étudiant·e·s d'utiliser une plate-forme définie.

### **5.1 C'est pourquoi nous demandons :**

Les logiciels utilisés ne doivent pas fonctionner sur une seule plate-forme. Le Campus Virtuel doit utiliser avant tout des logiciels à code source libre. Des logiciels closed source doivent être utilisés seulement s'il n'y a pas d'autre solution. Seuls des formats de données et protocoles avec standards ouverts doivent être utilisés. Les logiciels développés dans le cadre du SVC doivent être mis à disposition sous licence open source. Pour une décharge supplémentaire,

l'engagement d'étudiant·e·s peut être envisagé. L'utilisation d'open source peut mener à plus de qualité, plus d'ouverture et diminuer les frais de façon substantielle. Les Universités doivent s'assurer les droits d'utilisation pour les contenus des projets SVC.

## **6 Equipement technique des étudiant·e·s**

Il ne faut pas oublier que malgré le développement galopant des technologies hardware et de communication, de nombreux/ses étudiant·e·s ne disposent pas d'un ordinateur compatible. Les raisons en sont multiples. Ainsi, cela constitue avec le manque de raccords efficaces à Internet sans dérangement pour le suivi des cours virtuels comme obstacle supplémentaire.

### **6.1 C'est pourquoi nous demandons :**

La mise à disposition du hardware nécessaire par les Universités ainsi que la construction d'un réseau rapide de transfert de données. Les parcs informatiques des Universités doivent être élargis par l'amélioration du matériel et l'augmentation des postes de travail. De plus, il devrait aussi être possible d'accéder au Campus Virtuel dans les bibliothèques. Une plate-forme non accessible à tous les ordinateurs disponibles sur le marché actuellement ou depuis deux ans ne devrait d'aucune façon être créée. De plus grands programmes/cours devraient non seulement être disponibles pour le téléchargement sur le réseau, mais aussi sur CD-ROM (les frais de téléphone pour une heure d'Internet sont plus élevés que ceux de la fabrication d'un CD-ROM).

## **7 Protection des données**

Les étudiant·e·s laissent des traces électroniques par l'utilisation de l'environnement d'apprentissage virtuel. Des données concernant le comportement des étudiant·e·s peuvent par conséquent être récoltées ce qui crée de nouveaux problèmes et dangers. De nouvelles possibilités de contrôle naissent avec le projet. Ainsi, chaque clic d'une personne dans un environnement d'apprentissage virtuel ou encore le comportement de surf, le trafic de courriel et le temps passé sur le réseau peuvent par exemple être suivis. On peut aussi constater si par exemple un·e étudiant·e a consulté ou même copié les exercices d'autres étudiant·e·s. Toutefois, il doit être libre à chaque étudiant·e d'apprendre de la manière qu'elle/il souhaite. De telles intrusions dans la sphère privée des étudiant·e·s doivent être empêchées.

### **7.1 C'est pourquoi nous demandons :**

Seules les données indispensables pour l'utilisation (p. ex. login, configuration personnelle de l'application) doivent être récoltées. Les étudiant·e·s doivent à tout moment avoir accès à ces données et pouvoir demander leur effacement lorsqu'elles sont fausses. Aucune donnée personnelle ne doit être transmise. Les personnes encadrant un environnement n'ont accès qu'aux données personnelles nécessaires dans le cadre d'un test ou d'un examen. Seul le résultat final doit être visible dans ce contexte. Pour l'évaluation d'un environnement d'apprentissage virtuel, seules des données anonymes sont utilisées. La garantie de la protection des données doit être permanente et des lignes directrices claires doivent exister pour déterminer qui a accès à quelles données. Lors de l'utilisation d'Internet, de nombreuses données sont transmises sans code et peuvent par conséquent être vues et manipulées facilement par des tiers. Des possibilités de chiffrement doivent être examinées et utilisées s'il est possible. Les personnes concernées doivent être rendues attentives à cette thématique.

*Adopté lors du comité du 5 février 2002*